

Bilan de l'orientation post 3^{ème} dans l'académie de Montpellier

Année 2024-2025

SOMMAIRE

1. Avant-propos : les différents dispositifs de 3^{ème}
2. Analyse des décisions d'orientation par type de 3^{ème}
3. Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie générale et technologique
4. Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie professionnelle
5. Analyse départementale des demandes des familles et des décisions d'orientation
6. Analyse genrée des demandes et des décisions d'orientation
7. Analyse sociale des demandes et des décisions d'orientation

PRÉCAUTIONS DE LECTURE :

Ce bilan ne concerne que les élèves scolarisés dans un établissement public de l'académie de Montpellier. Les analyses des demandes des familles qui suivent portent sur la voie demandée en premier vœu. Les décisions d'orientation considérées sont les réponses des chefs d'établissements à ces demandes.

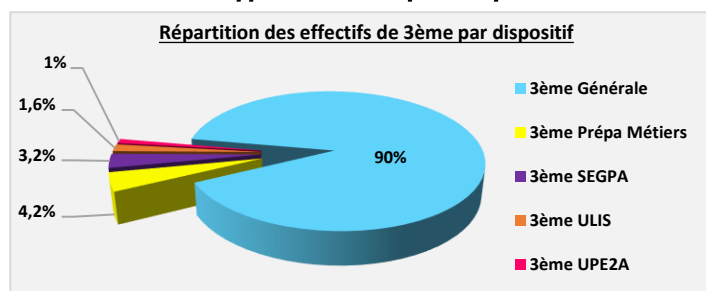
Dès lors que le niveau scolaire le permet, le chef d'établissement et l'équipe éducative lors du conseil de classe se prononcent sur toutes les voies d'orientation accessibles à l'élève (1^{ère} année de CAP, 2^{nde} Professionnelle et 2^{nde} Générale et Technologique). Cependant la décision d'orientation qui est retenue dans notre bilan est celle répondant au premier souhait de l'élève.

A titre d'exemple, un élève demandant une 2^{nde} Professionnelle en premier vœu et à qui toutes les voies d'orientation auront été accordées, se verra retenir comme décision d'orientation la 2^{nde} Professionnelle. Si le premier vœu de l'élève ne peut être satisfait (par exemple la 2^{nde} Générale et Technologique), la décision d'orientation retenue sera celle qui peut être accordée (soit la 2^{nde} Professionnelle ou la 1^{ère} année de CAP).

1. Avant-propos : les différents dispositifs de 3^{ème}

Répartition des élèves de l'année 2024-2025 dans les différents dispositifs

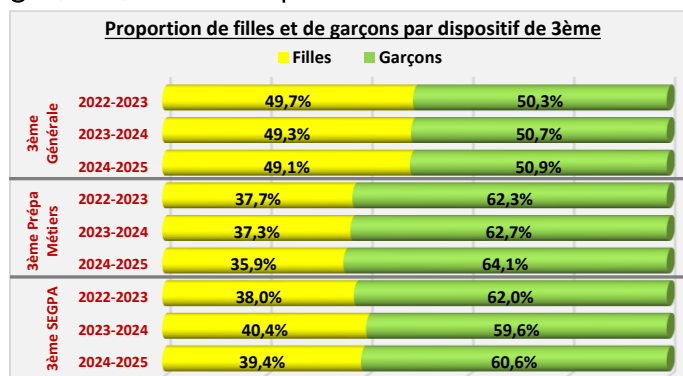
3^{ème} Générale : 27 565 élèves (↘0.6%)
 3^{ème} Prépa Métiers : 1 296 élèves (↗1.9%)
 3^{ème} SEGPA : 974 élèves (↘0.7%)
 3^{ème} ULIS : 504 élèves (↘3%)
 3^{ème} UPE2A : 299 élèves (↗ 9.1%)
 Total élèves de 3^{ème} : 30 638 (↘0.5%)



La baisse d'effectif des élèves de 3^{ème} amorcée en 2023-2024 se poursuit cette année (-0.6 point). À noter, une hausse importante de l'effectif des élèves accueillis en UPE2A (+9.1%).

Analyse du genre au sein des dispositifs :

Si les effectifs en 3^{ème} Générale bénéficient d'une réelle mixité avec 49,1% de filles et 50,9% de garçons, il n'en est pas de même dans les autres dispositifs.



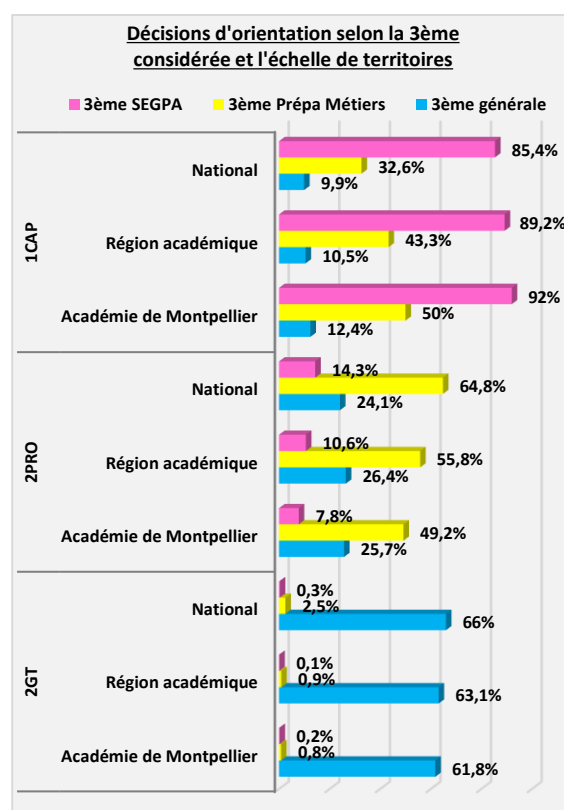
En 3^{ème} Prépa Métiers les filles demeurent minoritaires et représentent 35.9% de l'effectif des élèves, proportion en légère baisse de 1.4 point par rapport à l'année précédente.

La hausse de l'effectif des filles en 3^{ème} SEGPA observée en 2023-2024 régresse cette année (-1 point) pour atteindre les 39.4%.

2. Analyse des décisions d'orientation par type de 3^{ème}

Focus académique :

- 3^{ème} SEGPA :**
92% des décisions d'orientation ont été prononcées vers un CAP (+0.6 point par rapport à 2024), 7.8% vers la 2^{nde} Professionnelle (- 0.8 point) et 0.2% (soit 2 élèves) vers la 2^{nde} GT (+0.3 point).
- 3^{ème} Prépa Métiers :**
49.2% des élèves ont obtenu une **décision d'orientation vers la 2^{nde} Professionnelle** (baisse conséquente 5.7 points en comparaison avec 2024), **50%** ont bénéficié d'une orientation vers le CAP (soit une hausse importante de 6.2 points) et **0.8%** d'entre eux ont eu une **décision pour la 2^{nde} GT** (en baisse de 1.5 point).
- 3^{ème} Générale :**
 On observe **61.8% de décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT** (-0.1 point soit une proportion stable par rapport à 2024), **25.7%** des élèves ont obtenu une décision d'orientation vers la 2^{nde} Professionnelle (-0.5 point) et **12.4% vers la 1^{ère} année de CAP** (+0.5 point).



Source : Enquête BOXI PIAD à partir des renseignements saisis sur SIECLE Orientation par les établissements publics en 2024-2025

Focus région académique (académies de Montpellier et Toulouse) :

- **3^{ème} SEGPA :**

Le **taux d'orientation vers la 1^{ère} année de CAP** de l'académie de Montpellier (92%) est **supérieur** de 2.8 points à la **moyenne de région académique (89.2%)**. Inversement, dans notre académie, les décisions d'orientation **vers la 2^{nde} Professionnelle (7.8%)** sont **inférieures** de 2.8 points par rapport à la **région académique (10.6%)**. Concernant les **orientations vers la 2^{nde} GT**, les résultats sont **similaires** (+0.1 point dans l'académie de Montpellier).

- **3^{ème} Prépa Métiers :**

C'est à l'issue de ce dispositif que l'on constate les écarts les plus importants de décisions d'orientation vers la voie professionnelle entre l'académie de Montpellier et la région académique. On note un écart de **-6.6 points avec la région académique (55.8%) pour les orientations vers la 2^{nde} professionnelle**. Inversement, les décisions d'orientation de l'académie de Montpellier **vers la 1^{ère} année de CAP** sont **supérieures de 6.7 points comparativement avec la moyenne de région académique**. Le taux d'orientation **vers la 2^{nde} GT** demeure **semblable** (-0.1 point dans l'académie de Montpellier).

- **3^{ème} Générale :**

Dans notre académie, le taux de **décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT** est **inférieur de 1.3 point à la moyenne de région académique (63.1%)**, **supérieur de 1.9 points** pour les orientations **vers la 1^{ère} année de CAP (en région académique 10.5%)** mais **très proche concernant la 2^{nde} Professionnelle** (écart de -0.7 points dans l'académie de Montpellier).

Focus national :

- **3^{ème} SEGPA :**

Dans l'académie de Montpellier, on observe un taux d'orientation **vers la 1^{ère} année de CAP** supérieurs de **6.6 points par rapport à la moyenne nationale** (située à 85.4%) et inversement un taux **inférieur de 6.5 points** concernant les décisions d'orientation **vers la 2^{nde} Professionnelle (14.3% pour le national)**. En ce qui concerne les orientations **vers la 2^{nde} GT**, les résultats sont **très proches** (0.3% pour le national).

- **3^{ème} Prépa Métiers :**

C'est après la 3^{ème} Prépa Métiers que l'on note les écarts entre l'académie et le territoire national les plus notables, notamment en matière de décision d'orientation vers la voie professionnelle. Nous notons un **écart de -15.6 points pour l'académie de Montpellier** en comparaison avec le national pour les orientations **vers la 2^{nde} Professionnelle (64.8% pour le national)** et un **écart de +17.4 points concernant la 1^{ère} année de CAP (32.6% pour le national)**. Les taux de décisions d'orientation **vers la 2^{nde} GT** sont **plus approchants** (-1.7 point pour notre académie).

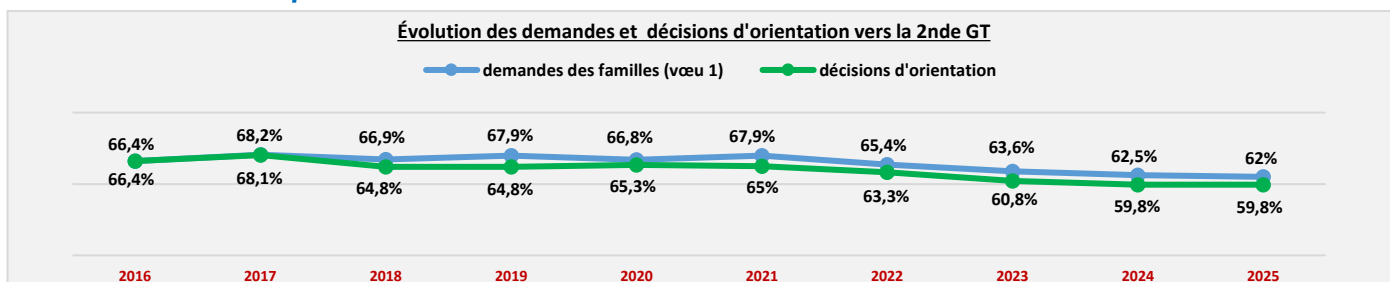
- **3^{ème} Générale :**

Dans l'académie de Montpellier, le taux de **décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT** est **inférieur de 4.2 points concernant les orientations vers la 2^{nde} GT comparativement au national (66%)**, **supérieur de 1.6 point pour la 2^{nde} Professionnelle (24.1% de décisions d'orientation pour le national)** et de **2.5 points pour la 1^{ère} année de CAP (9.9% pour le national)**.

3. Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie générale et technologique

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et 3^{èmes} Prépa Métiers

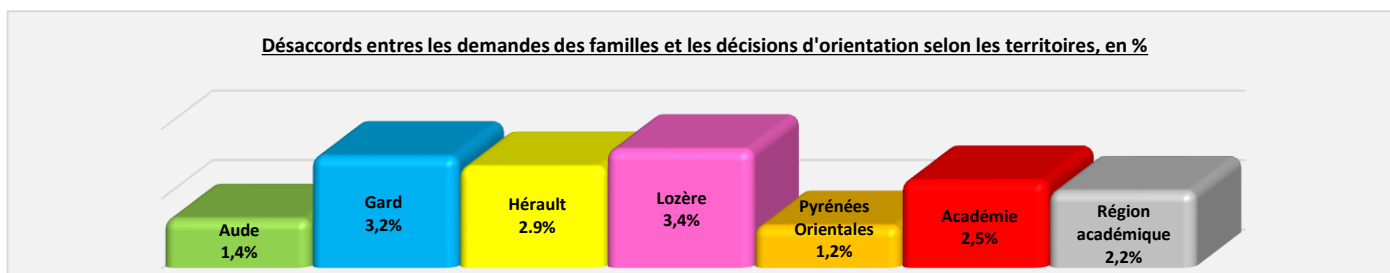
Les demandes des familles et les décisions d'orientation :



- Les **demandes des familles** pour une poursuite d'études en 2^{nde} GT sont **en baisse** régulière depuis 2022. Cette baisse est la plus faible observée ces dernières années. En 2025, 62% des familles des élèves de 3^{ème} ont demandé une orientation en 2^{nde} GT soit une baisse de 0.5 point par rapport à 2024.
- Les **décisions d'orientation** vers la 2^{nde} GT prises par les chefs d'établissement représentent un taux de 59,8% identique à la campagne de 2024.
- L'écart entre les demandes des familles et les décisions d'orientation est donc de 2.2 points en 2025 soit une baisse constatée depuis à 2023.

Les désaccords entre demande des familles et décisions d'orientation :

En 2025, les **désaccords** entre les **décisions d'orientation** prises en conseils de classe et les demandes des familles **s'élèvent à 2,5% dans notre académie** (-0.2 point par rapport à l'an dernier). Ce taux est très proche de celui observé en région académique.

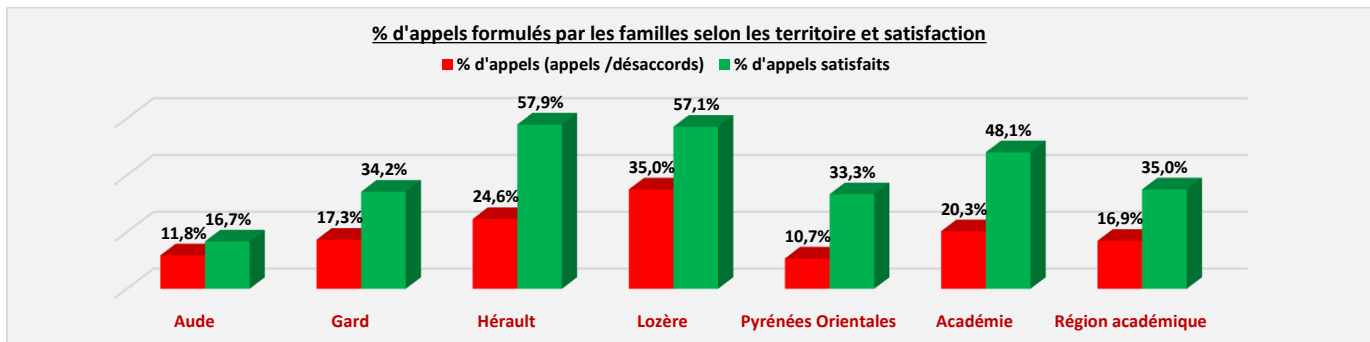


Les **désaccords** entre les **décisions d'orientation** prises en conseils de classe et les **demandes des familles** diffèrent selon les territoires. Les taux **les plus faibles** constatés se situent dans les départements de **Pyrénées Orientales** (1.2%) et **l'Aude** (1.4%) et **les plus élevés** s'observent dans **l'Hérault**, le **Gard** et la **Lozère** (respectivement 2.9%, 3.2% et 3.4%).

Les démarches d'appel et les appels satisfaits :

- Dans l'académie de Montpellier, suite à l'entretien avec les chefs d'établissement, **20.3% des familles en désaccord ont décidé de faire appel** de la décision d'orientation rendue pour leur enfant (semblable à la campagne 2024 soit -0.1 point).
Sur le plan départemental, une hétérogénéité s'observe. Cette année, c'est dans l'Aude et les Pyrénées Orientales que l'on constate le taux le plus faible d'appels (respectivement 11.8%

et 10.7%), suivis du Gard (17.3%) et de l'Hérault (24.6%). C'est en Lozère que ce taux est le plus important (35%).

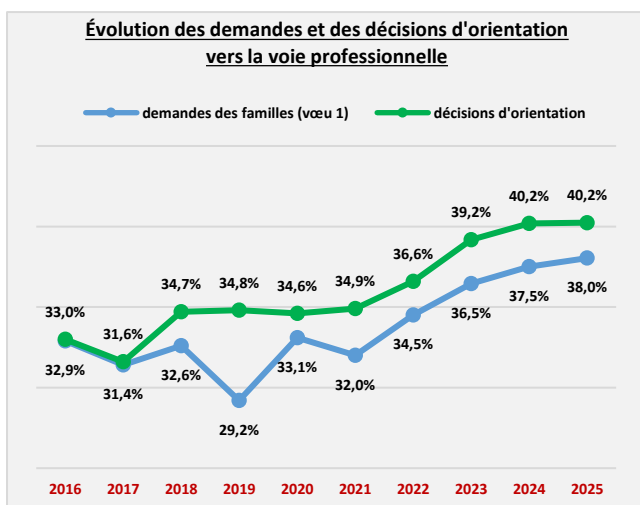


- Dans notre académie, les appels ont été satisfaits dans 48.1% des cas (+ 12.4 points par rapport à l'année précédente) et ce pourcentage est considérablement plus élevé qu'en région académique (+13.1 points).

Les proportions de satisfaction en appel de l'Hérault et de Lozère sont très proches et relativement élevées (respectivement 57.9% et 57.1%). Dans les Pyrénées Orientales et le Gard, on note un pourcentage d'appels satisfaits nettement plus faible (respectivement 33.3% et 34.2%) et c'est dans l'Aude que s'observe le taux le plus bas (16.7%).

4. Les demandes des familles et les décisions d'orientation vers la voie professionnelle

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et 3^{èmes} Prépa Métiers

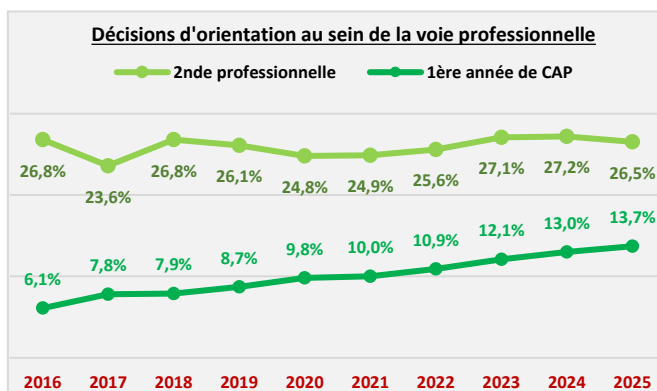


La hausse constante des demandes des familles vers la voie professionnelle depuis 2022 se poursuit pour atteindre cette année les 38% mais on note un ralentissement (progression de seulement + 0.5 point).

La campagne Affelnet 2025 marque un arrêt de la progression des décisions d'orientation des chefs d'établissement vers la voie professionnelle puisque celles-ci se maintiennent à 40.2% comme l'an passé. L'écart entre les demandes et les décisions est en baisse et s'élève à 2.2 points.

Dans le graphique ci-contre, on observe l'évolution de la répartition des décisions d'orientation au sein de la voie professionnelle.

- Les décisions d'orientation vers le CAP atteignent 13.7% cette année (hausse de + 0.7 point par rapport à 2024). Elles demeurent en constante augmentation depuis 2016 mais ce phénomène est en ralentissement depuis 2023.



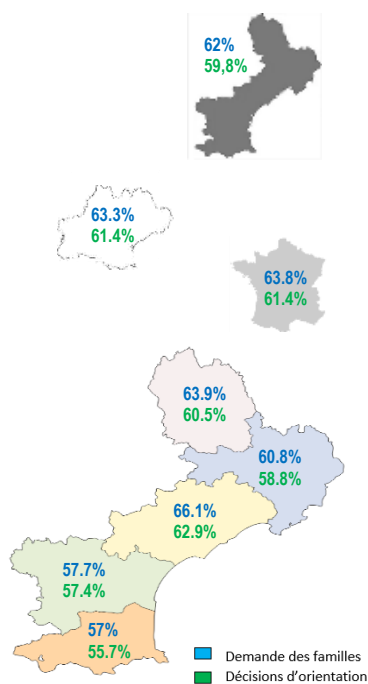
- Les décisions vers la 2nde Professionnelle sont de l'ordre de 26.5%, soit une baisse de 0.7 point par rapport à la campagne de 2024.

5. Analyse départementale des demandes des familles et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et 3^{èmes} Prépa Métiers

Vers la 2nde Générale et Technologique

Le recul des demandes vers la 2nde GT dans notre académie se poursuit même si on observe un ralentissement de ce phénomène cette année (-0.5 point alors que l'an passé la régression constatée était de -1 point). On note une légère baisse des demandes en région académique (-0.3 point). Sur le plan national, les demandes des familles sont similaires à celle de l'année précédente.



Comme les années passées, l'Aude et les Pyrénées Orientales demeurent les départements où la demande de poursuite d'études vers la 2nde GT est la plus faible (respectivement 57.7% et 57%) et en baisse constante (-0.4 point par rapport à 2024 dans les Pyrénées Orientales et -0.8 point dans l'Aude).

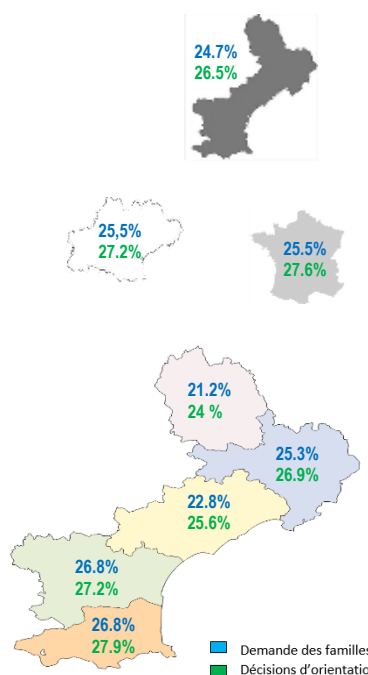
L'Hérault demeure le territoire où la demande des familles vers la 2nde GT est la plus importante (66,1%) avec un léger recul de -0.3 point par rapport à 2024.

Les écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation en 2nde GT sont disparates selon les départements.

L'Aude présente l'écart le plus faible (0.3 point) alors qu'en Lozère et dans l'Hérault ces écarts sont conséquents (entre 3.4 et 3.2 points).

Vers la 2nde Professionnelle

Le taux académique des demandes des élèves vers la 2nde Professionnelle demeure stable, à hauteur de 24,7% (-0.2 point comparativement à la campagne de 2024) et il demeure inférieur (-1.2 point) aux valeurs observées en région académique et au national (25.9%).

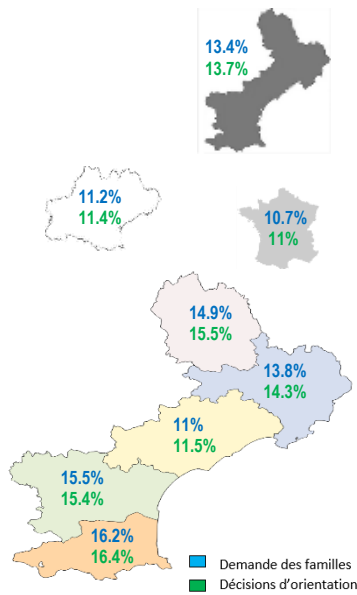


Comme les années précédentes, la Lozère et l'Hérault sont les départements où les pourcentages de demandes d'orientation vers la 2nde Professionnelle sont les plus faibles (respectivement 21.2% et 22.8%).

Inversement, c'est dans les Pyrénées Orientales et l'Aude que l'on constate le plus de demandes (26.8%) soit des proportions supérieures de 4 à 5.6 points à la Lozère et à l'Hérault.

Les écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation continuent à être plus importants dans l'Hérault ainsi qu'en Lozère cette année (2.8 points dans les 2 départements).

Vers la 1^{ère} année de CAP



Le taux académique de demandes des élèves vers la 1^{ère} année de CAP continue de progresser et se situe à 13.4% (soit +0.8 point par rapport à 2024), il demeure bien plus élevé qu'en région académique (11.2%) ou que le taux moyen national (10.7%).

Comme chaque année, c'est dans l'Hérault que l'on observe le moins de demandes d'orientation des familles vers le CAP (11% en 2025). Inversement, c'est dans les Pyrénées Orientales et l'Aude que les demandes d'orientation vers le CAP sont les plus élevées (respectivement 16.2% et 15.5%).

L'écart entre les demandes et les décisions d'orientation vers le CAP demeure faible (taux le plus élevé observé ne dépassant pas 0.6 point).

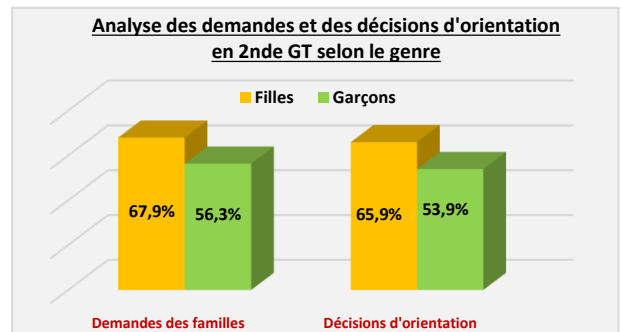
5. Analyse genrée des demandes et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et 3^{èmes} Prépa Métiers

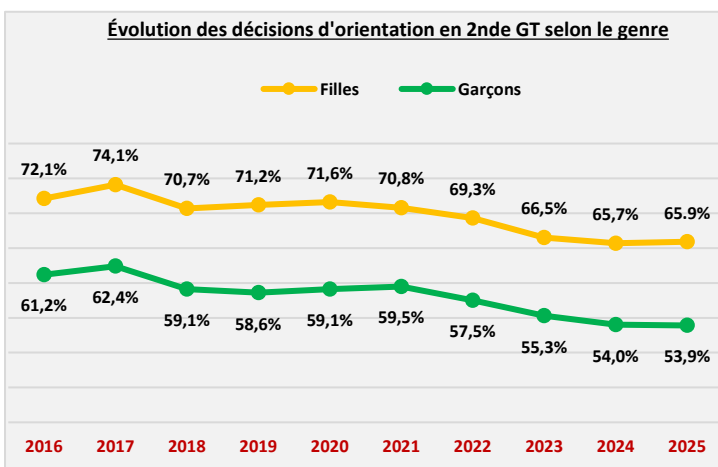
Analyse des demandes et des décisions d'orientation vers la voie générale et technologique

Comme chaque année, les filles sont plus nombreuses à demander et à obtenir une décision d'orientation vers la 2^{nde} GT.

En 2025, 65.9% des filles de 3^{ème} ont bénéficié d'une décision d'orientation vers la 2^{nde} GT (67.9% en avaient fait la demande). Concernant les garçons de 3^{ème}, 53.9% ont bénéficié d'une décision d'orientation favorable pour la 2^{nde} GT (pour 56,3% de demandes des familles).



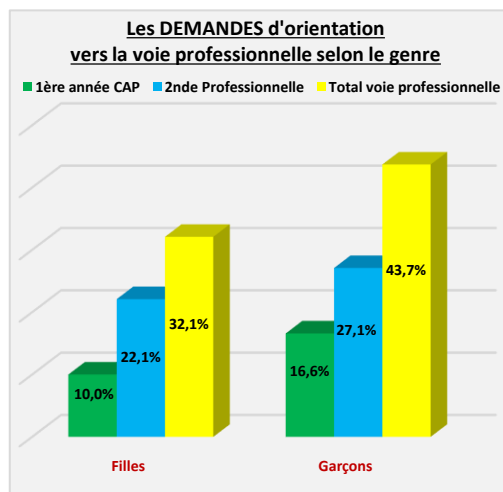
La demande vers la 2^{nde} GT est en légère baisse par rapport à 2024 (-0.4 point pour les garçons et -0.6 point pour les filles).



On constate une très légère progression des décisions d'orientation des filles en 2^{nde} GT cette année (+0.2 point) et un très léger recul (de l'ordre de 0.1 point) pour les garçons.

En 2025, l'écart entre les décisions d'orientation des filles et des garçons s'élève à 12 points (similaire à la campagne de 2024).

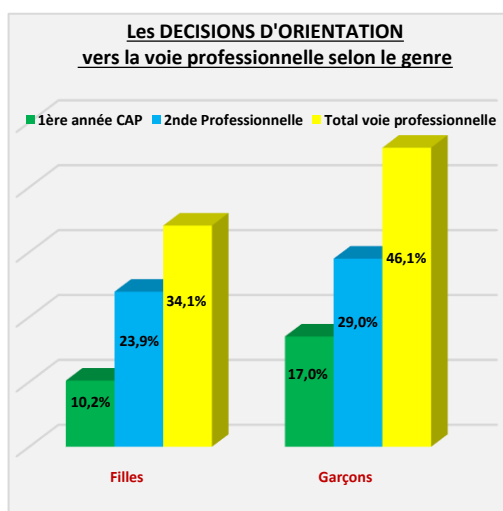
Analyse des demandes et des décisions d'orientation vers la voie professionnelle :



La voie professionnelle demeure davantage demandée par les garçons à hauteur de 43.7% (très légère hausse de 0.4 point par rapport à 2024) et ils ont également été plus nombreux à obtenir cette décision d'orientation (46.1% soit +0.1 point). Les filles ont été 32.1% à demander la voie professionnelle (-0.6 point en comparaison avec l'an dernier) et elles ont été 34.1% à bénéficier de cette décision d'orientation (-0.2 point).

En 2025, 29% des garçons de 3^{ème} ont bénéficié d'une décision d'orientation en 2^{nde} Professionnelle pour 27.1% de demandes des familles.

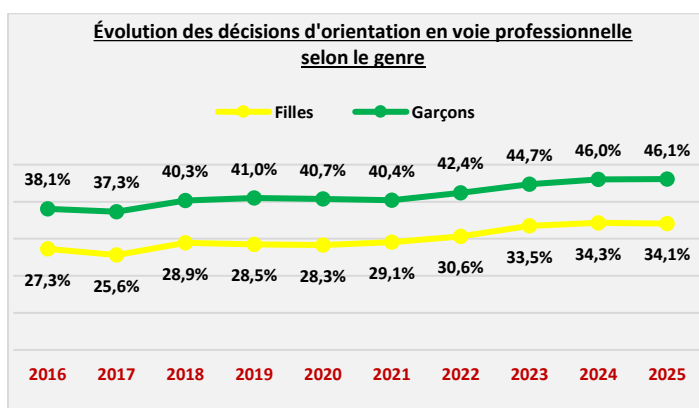
23.9% des filles ont obtenu une décision d'orientation vers la 2^{nde} Professionnelle et elles étaient 22.1% à l'avoir demandé.



Concernant la 1^{ère} année de CAP, les filles ont été 10.2% à bénéficier de cette décision d'orientation et elles étaient 10% à l'avoir demandé (en hausse de 1.1 point par rapport à 2024). 17% des garçons ont obtenu la décision d'orientation vers le CAP et ils étaient 16.6% à l'avoir demandé (en hausse de 0.4 point).

L'écart filles / garçons sur les demandes de 2^{nde} Professionnelle s'élève à 5.1 points (en hausse de 0.6 point par rapport à l'an dernier) et à 6.8 points (en baisse de 0.5 point) pour la 1^{ère} année de CAP.

Évolution des écarts de décisions d'orientation (toutes voies confondues) entre les garçons et les filles :



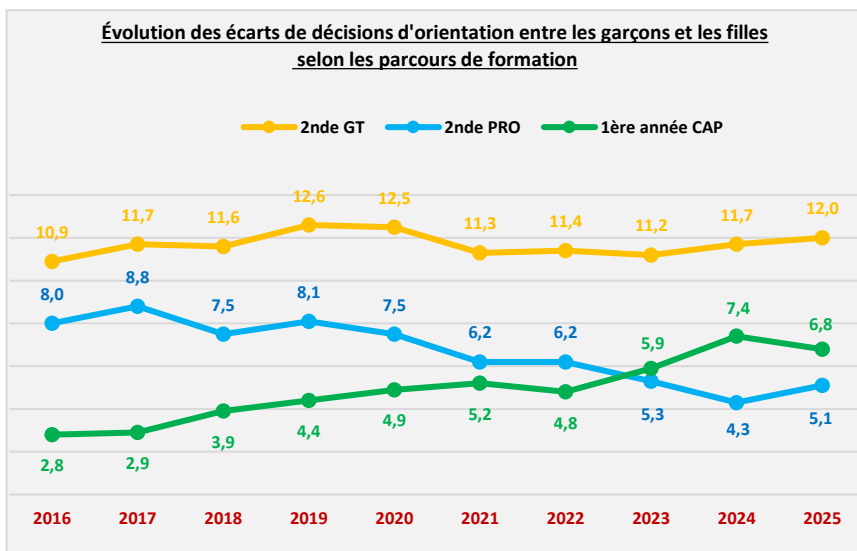
Ci-contre, le graphique présente l'évolution des décisions d'orientation vers la voie professionnelle depuis 2016.

La hausse constante des décisions d'orientation vers la voie professionnelle observée depuis 2021 pour les filles comme les garçons semble se stabiliser, voire légèrement diminuer cette année. Elle se situe à 46,1% pour les garçons (+0.1 point par rapport à 2024) et 34,1% pour les filles (-0.2 point).

Ci-contre le graphique met en valeur les différences entre les décisions d'orientation des filles et des garçons selon la voie obtenue.

La courbe des écarts filles / garçons concernant les décisions vers le CAP amorce une légère baisse cette année (- 0.6 point).

Inversement, l'écart entre les décisions d'orientation des filles et des garçons pour la 2nde Professionnelle est en légère hausse (+0.8 point).

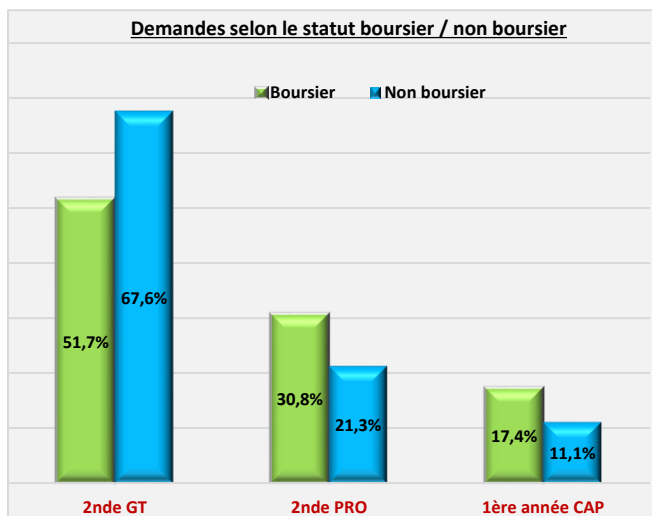


Notons que les écarts de décisions d'orientation filles / garçons entre la 2nde Professionnelle et le CAP se resserrent cette année.

L'écart dans les décisions d'orientation des filles et des garçons demeure plus stable pour la 2nde GT avec une très légère hausse lors de la campagne de 2025 (+0.3 point).

5. Analyse sociale des demandes et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et 3^{èmes} Prépa Métiers



Ci-contre, nous comparons les demandes d'orientation des familles selon le statut de boursier ou non boursier des élèves de 3^{ème}.

- **Demandes vers la 2nde GT**

Il apparaît que les élèves **boursiers ne sont que 51.7% à demander une orientation en 2nde GT** (+0.5 point par rapport à la campagne de 2024) alors que les **non boursiers** demandent cette orientation à hauteur de **67.6%** (-0.2 point comparativement à l'an passé), soit un écart conséquent de 15.9 points (en très légère baisse de 0.7 points).

- **Demandes vers la 2nde Professionnelle**

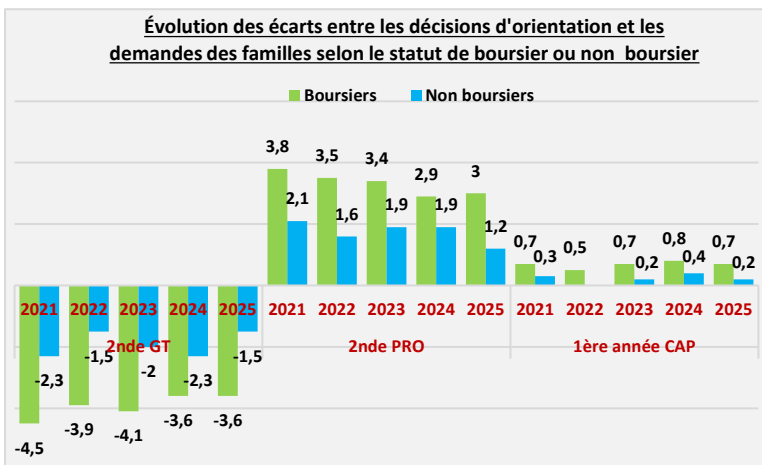
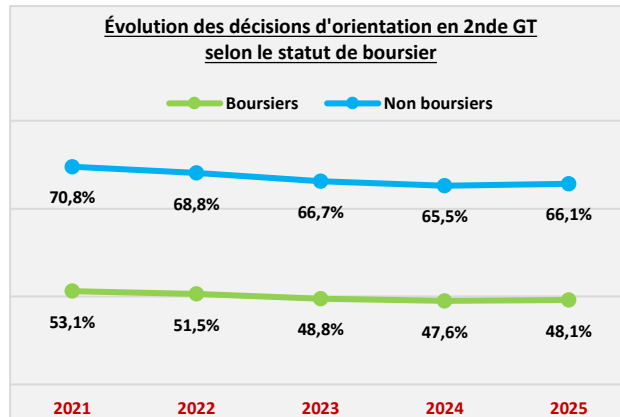
Inversement, les élèves boursiers de 3^{ème} sont 30.8% (-2.3 points par rapport à 2024) **à demander une poursuite d'études en 2nde professionnelle** alors que les **élèves non boursiers ne sont que 21.3%** (+0.2 points) à faire ce choix. On note donc 9.5 points d'écart entre les boursiers et les non boursiers (en baisse de 2.5 points par rapport à la campagne de 2024).

- **Demandes vers la 1^{ère} année de CAP**

L'écart entre les demandes vers le CAP des élèves boursiers (17.4% soit en légère hausse de 1.8 points) et les non boursiers (11.1% comme en 2024) est moindre, 6.3 points (en hausse de 1.8 point par rapport à l'an dernier).

Ci-contre, l'évolution des décisions d'orientation vers la 2nde GT selon le statut de boursier ou de non boursier des élèves de 3^{ème}.

Il apparaît qu'en 2025, **les élèves boursiers ne sont que 48.1%** (+0.5 point en comparaison avec 2024) à **bénéficier de cette décision** d'orientation vers la 2nde GT alors que les **non boursiers sont 66.1%** (+0.6 point en comparaison avec 2024), soit un écart négatif conséquent de 18 points (stable par rapport à 2024).



Le diagramme ci-contre, met en exergue l'évolution des écarts entre les décisions d'orientation rendues par les chefs d'établissement et les demandes des familles selon la voie d'orientation obtenue.

Les écarts observés pour les élèves boursiers concernant la 2nde GT ainsi que la 2nde professionnelle demeurent stables par rapport à la précédente campagne.

Il est à noter que cet écart entre les demandes et les décisions d'orientation est malgré tout deux fois plus important pour les élèves boursiers que pour les non boursiers. Par contre, très peu d'écart s'observe pour la 1^{ère} année de CAP (0,5 point).

Comme l'an passé, c'est dans l'**Aude** que l'on observe la **différence la plus faible**, soit 0.9 point **entre les boursiers** (écart demande / décision d'orientation de 1.1 point) **et les non boursiers** (écart D/DO de 0.2 point).

Dans l'Hérault et en Lozère, les **différences** sont **plus importantes**, entre 2.7 et 2.8 points entre les boursiers (écart D/DO compris entre 5 et 5.8 points dans ces 2 territoires) et les non boursiers (écart D/DO situé entre 2.3 et 3 points).

Écarts entre les demandes des familles (D) et les décisions d'orientation (DO) vers la 2nde GT selon le territoire

